



WELFARM - Protection mondiale des animaux de ferme
176 avenue André Malraux - BP80242 - 57006 METZ Cedex 1
Tél. : 03 87 36 46 05 - Email : presse@welfarm.fr
welfarm.fr

Communiqué de presse du 08/10/2024

LA VILLE DE SAINT-DENIS SIGNE LA CHARTE ETICA DE WELFARM POUR DES APPROVISIONNEMENTS PLUS RESPECTUEUX DU BIEN- ÊTRE ANIMAL



De gauche à droite, Lauriane Charles, chargée de campagne et affaires juridiques de Welfarm, Leyla Temel, adjointe en charge de l'éducation, de l'enfance, de la restauration et de la vie scolaire, Mathieu Hanotin, maire de Saint-Denis, et Sandrine Martinie Jamar, adjointe aux seniors, à la solidarité intergénérationnelle et au bien-être animal. Photo : Ville de Saint-Denis.

Le 5 octobre 2024, Mathieu Hanotin, maire de Saint-Denis, a signé la charte ETICA de l'association de protection animale Welfarm. La deuxième commune d'Île-de-France devient ainsi la sixième ville française à adhérer à cette démarche pour des approvisionnements plus respectueux du bien-être animal en restauration collective.

Une signature pour des cantines plus éthiques

Grâce à son adhésion à la démarche [ETICA](#), la Ville de Saint-Denis, en Seine-Saint-Denis, bénéficiera de l'accompagnement et des conseils de l'association française Welfarm pour l'approvisionnement de tous ses établissements de restauration collective. En signant la charte ETICA, la ville s'engage à proposer autant que possible des aliments issus des meilleures pratiques en matière de bien-être animal et ce, à toutes les étapes de production : élevage, transport, abattage. L'expertise de l'ONG, reconnue d'utilité publique, permettra aux professionnels de la restauration collective de déterminer quels labels et signes de qualité contribuent à un niveau de bien-être animal satisfaisant et d'intégrer davantage de critères de bien-être animal dans leurs appels d'offres.

Pour Ghislain Zuccolo, directeur général de Welfarm, « *la commande publique est un levier important pour favoriser des pratiques d'élevage plus respectueuses des animaux et sensibiliser les citoyens à une consommation plus responsable de produits animaux* ».

La signature de la charte ETICA a été organisée le 5 octobre 2024, à l'occasion de la Journée de la condition animale à Saint-Denis, en présence du maire, Mathieu Hanotin, de Leyla Temel, adjointe en charge de l'éducation, de l'enfance, de la restauration et de la vie scolaire, de Sandrine Martinie Jamar, adjointe aux seniors, à la solidarité intergénérationnelle et au bien-être animal et de Mickaël Dubois, directeur de la restauration de la Ville de Saint-Denis

Une ville engagée pour une cantine « plus responsable »

Pour le maire, Mathieu Hanotin, « *à Saint-Denis, la restauration collective est un engagement fort, puisque notre équipe municipale a mis en place la cantine gratuite pour tous les élèves du primaire public. La pause méridienne devient ainsi un temps éducatif lors duquel les enfants découvrent les enjeux environnementaux de notre alimentation. La charte ETICA, en nous guidant vers des pratiques d'approvisionnement plus respectueuses du bien-être animal, fait franchir une étape supplémentaire à la restauration collective de notre municipalité. Elle vient s'ajouter aux trois repas végétariens que nous servons déjà chaque semaine, pour une cantine plus saine et plus responsable*

Qu'est-ce que la démarche ETICA de Welfarm, déjà rejointe par les villes de Poitiers, Montpellier, Tours, Mouans-Sartoux et Tournfeuille, ainsi que par les services de restauration de l'Assemblée nationale ?

La loi Egalim du 30 octobre 2018 prévoyait pour tous les établissements publics d'atteindre, au 1^{er} janvier 2022, un taux de 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques, dans la composition des repas servis. La loi Climat et Résilience du 22 août 2021, quant à elle, fixe pour objectif d'atteindre 60 % de produits durables et de qualité pour les viandes et poissons au 1^{er} janvier 2024. Toutefois, ces textes admettent parmi les produits « de qualité et durables » des labels alimentaires et sigles de qualité qui ne garantissent pas nécessairement le bien-être des animaux. Ils sont même, pour certains, compatibles avec les pires pratiques d'élevage.

Dans le cadre de sa démarche ETICA, Welfarm propose un accompagnement personnalisé. L'ONG aide les professionnels de la restauration collective à déterminer quels labels et signes de qualité contribuent à un niveau de bien-être animal satisfaisant.

Grâce à l'expertise de ses équipes, Welfarm formule par ailleurs des recommandations pour intégrer des critères de bien-être animal pertinents aux marchés publics des collectivités, en les adaptant à

leurs contraintes et à la disponibilité sur leur territoire. L'association peut également les accompagner dans l'analyse des réponses de leurs prestataires, afin de décortiquer leur intérêt en matière de bien-être animal.

Welfarm apporte ainsi son appui pour démêler le vrai du faux et aider les professionnels à sélectionner, parmi les produits proposés par leurs fournisseurs, ceux qui sont véritablement respectueux du bien-être des animaux.

Dans le cadre d'ETICA, Welfarm met également différents outils éducatifs à disposition des collectivités territoriales engagées dans la démarche pour sensibiliser leurs administrés aux problématiques de bien-être des animaux d'élevage, tout en valorisant leur action en matière de bien-être animal.

Contacts presse :

presse@welfarm.fr- 03 87 66 16 33

Ressources presse : <https://presse.appro-etica.fr/>

Tout savoir sur ETICA : <https://appro-etica.fr/>

À propos de Welfarm :

Welfarm est une association française indépendante créée en 1994, dont la mission est reconnue d'utilité publique. Elle œuvre depuis 30 ans pour une meilleure prise en compte du bien-être des animaux d'élevage à toutes les étapes de leur vie : élevage, transport et abattage. Welfarm emploie à ce jour près de 30 salariés et son siège social se situe à Metz (57). Forte du soutien de ses 30 000 donateurs actifs, l'association agit exclusivement grâce à la générosité du public. Welfarm est membre de plusieurs groupes de travail institutionnels, dont le Comité d'Experts « bien-être animal » du ministère de l'Agriculture (CNOPSAV) et la Plateforme de l'UE sur le bien-être animal pilotée par la Commission européenne.

À propos de la Ville de Saint-Denis :

Ville d'histoire avec l'incontournable Basilique royale, Saint-Denis, deuxième commune d'Île-de-France avec plus de 150 000 habitants, est un territoire en pleine transformation. La ville s'affirme aujourd'hui comme un pôle urbain équilibré, attractif et solidaire. Ville d'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et de la Coupe du monde de rugby 2023, Saint-Denis se démarque par sa richesse culturelle et créative unique, avec plus de 130 nationalités représentées et une société civile dynamique.